



# PROJET DE DÉSENCLAVEMENT DES RÉGIONS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE





## RÉHABILITER DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT POUR FAVORISER LE DÉSENCLAVEMENT DES RÉGIONS

Inégalement réparties sur le territoire, les infrastructures de transport en RCA sont souvent insuffisantes ou en mauvais état. Cela constitue un **handicap majeur pour la fluidité des échanges commerciaux** intérieurs et extérieurs, et affecte le développement du pays.

Ce projet vise donc à **favoriser le désenclavement de certaines régions et localités** qui présentent des axes stratégiques. En facilitant les déplacements sur le territoire centrafricain, le renforcement des infrastructures de transport doit notamment favoriser :



Le développement économique par l'amélioration de la circulation des biens et des personnes



Le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale sur le territoire



Le redéploiement des agents de l'Etat et des services publics de base



La redynamisation du tissu économique local et de l'emploi

## *Le projet en chiffres-clés*

7

MILLIONS  
D'EUROS

24

MOIS D'ACTIVITÉ  
(2018-2020)

## *Un accompagnement tout au long du projet*



DIAGNOSTIC DE  
FAISABILITÉ



PRÉPARATION &  
CONDITIONNEMENT  
DES PONTS



ACHEMINEMENT  
& RÉCEPTION  
DES PONTS



APPUI À LA  
CONDUITE DES  
CHANTIERS



ELABORATION ET MISE  
EN OEUVRE D'UN PLAN  
DE FORMATION



# Notre méthode

La stratégie de désenclavement portera prioritairement sur **l'installation d'infrastructures et d'équipements**, en particulier pour agir sur les axes routiers via l'installation de ponts métalliques mis à disposition par l'Etat français.

- 1** **Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic sur la faisabilité** des ouvrages pour établir une liste des ponts prioritaires à construire ou à remplacer, **sur la base de critères objectifs** (potentiel économique, contribution au développement rural, atténuation des déséquilibres régionaux, impact social et environnemental, facilité d'installation)
- 2** **Mise en oeuvre** : réalisation des **aménagements et installation** des ponts donnés par l'Etat français
- 3** Sessions de **formation** et renforcement des capacités des partenaires centrafricains **pour la maintenance** des infrastructures installées





## Une gouvernance inclusive

Les autorités centrafricaines sont étroitement associées à la conduite du projet :

- Le **comite de pilotage**, auquel sont associés les principaux ministères concernés par le projet, est doté d'un pouvoir de décision,
- Les **zones prioritaires** d'installation des ponts sont identifiées en lien avec les ministères de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local (MATDDL) et des Travaux publics et de l'Entretien routier (MTPER), et le comité de pilotage.

Par ailleurs, le projet s'attachera à **travailler en synergie** avec les **organismes internationaux** présents sur place ainsi qu'avec les **acteurs locaux** - notamment les comités villageois de développement.

## *Les acteurs du projet*



**Ce projet est financé par l'Union européenne via le Fonds Bêkou, le fonds fiduciaire européen pour la République centrafricaine.** Ce fonds

a été conçu pour élargir la palette d'outils du système d'aide européen, afin de développer ensemble une méthode novatrice pour répondre aux crises qui permette à la fois de mobiliser différentes sources de financement au sein de l'UE et de recueillir des contributions tant des Etats membres que de donateurs de pays tiers. Doté de plus de 220 M€, le Fonds Bêkou appuie le Gouvernement et les Centrafricains, notamment dans l'accès aux services essentiels, la relance économique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la réconciliation et la promotion des femmes.

**L'Etat français contribue à ce projet** par la cession à titre gratuit de ponts métalliques à l'Etat centrafricain.

**Le projet est mis en oeuvre par Expertise France, l'agence publique de conception et de mise en oeuvre de projets internationaux de coopération technique.** Elle intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; paix, sécurité et stabilité ; climat, agriculture et développement durable ; santé et développement humain. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en oeuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

